

Réf: Dossier N° 057217

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ACENA IMMOBILIER »

Siège social Abidjan, Abobo, ABOBOTE, Lot 1459, Ilot 123

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16/11/2021 , et enregistrés au CEPICI le 19/11/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ACENA IMMOBILIER »

Objet :

- Lotissement
- Achat et ventes de biens immobiliers
- Construction de maison BOT
- Production et vente de riz
- Divers

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Abobo, ABOBOTE, Lot 1459, Ilot 123

Dirigeant(s) : M KOFFI KOUADIO SERGE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-07388 du 26/11/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°36746/GTCA/RC/2021 du 26/11/2021

